

REGLEMENT « BEACHWILLER » - 09&10 mars 2024
Numéro d'autorisation : 23.GEST.67/TI.F./002

REGLEMENT DU JEU

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFbAd. Les éléments de règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Tout participant à la compétition s'engage à respecter les prescriptions sanitaires que l'organisateur pourra mettre en place selon la situation sanitaire au moment du tournoi, sous peine d'exclusion du tournoi.

Les rencontres se joueront en 2 sets gagnants de 21 points selon le règlement en vigueur à la date du tournoi.

Le tournoi comporte une catégorie SENIOR (minimes-cadets-juniors-seniors-vétérans) et est ouvert aux licenciés français et des pays limitrophes : Allemagne, Luxembourg, Suisse.

Les tableaux proposés sont : Simple homme, Simple dame, Doubles hommes, Doubles dames et Doubles mixtes.

Pour tous les tableaux à l'exception du Double mixte D8D9, les séries proposées sont : N3, R4R5, R6D7, D8D9 et PNC.

Le tableau Double mixte D8D9 sera scindé : Double mixte D8 et Double mixte D9.

Le nombre de tableaux par joueur est limité à deux tableaux différents.

Le panachage des séries est autorisé.

Le tournoi se déroulera en poule pour la 1ère phase et en élimination directe pour la phase finale (à partir des 1/16 de finales). Les tableaux sont limités à 32 joueurs ou paires afin de garantir le déroulement en poule, désignés selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le comité organisateur se réserve le droit de fusionner ou de scinder les tableaux.

Les tableaux de double (samedi matin) et de simple (samedi après-midi) se jouent le samedi jusqu'aux quarts de finale compris.

Le tableau de mixte ainsi que toutes les demi-finales et finales se jouent le dimanche.

Chaque participant inscrit doit être en règle avec sa fédération et être en possession de sa licence le jour du tournoi. Il doit également connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG), par tout moyen prouvant la date de réception. Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante : valeriesabigno@lgebada.com

En cas de forfait, les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres joueurs déjà inscrits dans un autre tableau. En double, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné.

JOUEURS ETRANGERS

Les classements des joueurs étrangers donnés lors de l'inscription ne pouvant être vérifiés, le principe de la confiance sera donc appliqué.

Cependant, afin que l'égalité des chances soit respectée avec l'ensemble des participants, le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur dans une série qu'il pense inadaptée à

son niveau, notamment aux vues des classements déclarés par ce même joueur lors des tournois précédents. Il pourra, le cas échéant, proposer au joueur une série différente lors de l'inscription.

INSCRIPTIONS

C'est le classement/CPPH au 22 février 2024 qui sera pris en compte pour le tirage au sort qui sera effectué le samedi 2 mars 2024.

Le joueur accepte d'être reclassé automatiquement dans la série de son classement si celui-ci augmente mais il restera par contre dans la série de son inscription si son classement diminue.

Les joueurs NC et P12 ne peuvent s'inscrire que dans la série P/NC.

Les joueurs peuvent se surclasser que d'une seule série à condition que le CPPH le plus fort du tableau soit inférieur à 16 fois le CPPH du joueur(se) se surclassant.

Les inscriptions sont gérées en ligne via [Badnet](#) ou Ebad.

Le montant des droits d'inscription par joueur est de 16€ (un tableau) et 21€ (deux tableaux).

Le nombre d'inscrits est limité à 250 joueurs.

En cas de surnombre, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 1^{er} mars 2024.

VOLANTS

Le volant plume officiel du tournoi est le RSL Tourney 3. Les matchs se joueront avec des volants plumes homologués FFBaD.

En cas de désaccord entre les joueurs, le jeu se fera avec le volant officiel en vente dans la salle.

Les volants seront partagés entre les joueurs.

Pour les finales, les volants seront fournis par le BBC.

DEROULEMENTS DES MATCHES

L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur l'échéancier du tournoi.

Cependant, les horaires et ordre des matchs sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Un joueur qui ne se présenterait pas sur le terrain dans les cinq minutes suivant l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre.

Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes à l'appel du match.

Ce temps est décompté du temps de repos qui est de 20 minutes minimum entre 2 matchs (mais qui pourra être réduit après accord du JA et des joueurs).

ACCES

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou conseillers durant les arrêts de jeu, les organisateurs, les arbitres et le Juge Arbitre.

Etant donné la configuration des salles le **coaching permanent n'est pas autorisé** durant le tournoi. Il ne sera autorisé qu'aux arrêts de jeu réglementaires. Les personnes en attente de vouloir conseiller devront se tenir derrière la ligne jaune le long des tribunes.

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge Arbitre et lui seul.

HORAIRE DES MATCHES

Les horaires communiqués avant la compétition le sont à titre indicatif.

Les joueurs devront consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications.

Les joueurs devront être présents dans la salle une demi-heure avant le début de leur premier match.

Tout joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

ARBITRAGE

Le juge arbitre principal de la compétition sera M Stève EHRMANN assisté du juge-arbitre adjoint Mme Blandine JUNG.

Les décisions des juges-arbitres sont sans appel. Il sont en droit d'exclure partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Les matches seront majoritairement auto-arbitrés.

Tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre à tout moment du tournoi.

Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

Pour la phase finale l'arbitrage sera assuré par les officiels fédéraux, éventuellement assistés par les perdants précédents comme juge de lignes.

REGLEMENT DANS LES SALLES

Tout service touchant la structure du toit, rampes de lumière et d'autres éléments est à remettre sans limitation.

Pendant le jeu, il y a « faute » si le volant touche la toiture, rampes de lumière ou tout autre élément attaché à la structure.

PUBLICITE et DROIT A L'IMAGE

Une tenue correcte de badminton est exigée.

Les inscriptions sur les vêtements sont limitées conformément à la circulaire fédérale en vigueur.

Les emblèmes d'une instance fédérale (Fédération, Ligue, CoDep, Club) à laquelle le joueur appartient sont autorisés.

Le Juge-Arbitre est le seul juge de ce qui constitue une tenue correcte.

Droit à l'image : la participation au Tournoi de Bischwiller implique l'acceptation de la diffusion des photos réalisées durant le tournoi sur le site www.bbc67.fr. Si une personne s'oppose à cette diffusion, elle pourra en faire la demande par e-mail : tournoi.bbc67@gmail.com

VESTIAIRES ET PARKING

Les salles sont ouvertes au public pendant toute la durée du tournoi. Nous vous conseillons de ne pas laisser d'objets dans les vestiaires, ni dans les voitures. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incidents sur les lieux du tournoi.

COMPORTEMENT

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous, pour que le tournoi de Bischwiller se déroule dans une bonne ambiance et dans un environnement propre.

Conformément à l'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics à partir du 1^{er} février 2007, nous vous demandons **NE PAS FUMER NI VAPOTER DANS LES SALLES**, y compris à la buvette. Par ailleurs, **aucun récipient en verre** ne sera accepté dans les tribunes ou sur le plateau de jeu. Pour vos déchets, les poubelles sont mises à votre disposition.

Toute participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions de la FFBaD et au présent règlement.